

Fourré mégatherme mésophile à *Schinus terebinthifolia*

Code Habitats CBNM : 3.2.2.14

Correspondance CBR : 87.1935 et 87.1936

Zone de référence : Le Cap - Saint-Leu



Photographie 74 : *Litsea glutinosae* - *Schinetum terebinthifoliae*

Diagnostic structural

Cette végétation arbustive haute parfois arborée, plurispécifique mais largement dominée par *Schinus terebinthifolia*, est très dense et physionomiquement homogène sur des superficies relativement vastes. Elle se distingue très nettement par sa teinte vert-foncé dans le paysage, en particulier en saison sèche, du fait que *Schinus* est une espèce sempervirente, contrairement aux fourrés à *Leucaena leucocephala*, situés juste en aval, qui prennent en saison sèche une teinte grise.

Elle présente une strate arbustive haute, de 6 mètres en moyenne, très dense, avec un recouvrement de l'ordre de 90%. La strate arbustive basse intègre, outre *Schinus terebinthifolia*, des Avocats marron *Litsea glutinosa*, et/ou des peuplements parfois très denses de Choka *Furcraea foetida*, lesquels peuvent rendre ces fourrés difficilement pénétrables. Selon les localités les strates arbustives recèlent des fruitiers témoins d'une arboriculture aujourd'hui révolue, *Citrus spp.*, *Eugenia uniflora*, *Diospyros kaki*, *Flacourtia jangomas*, *Flacourtia indica*, *Artocarpus heterophyllus*, *Mangifera indica*, etc.

Les localités les plus fraîches présentent une strate herbacée dominée par la Fougère Patte de lézard *Phymatosorus scolopendria*, des plantules de l'Avocat marron *Litsea glutinosa* et, dans une moindre mesure, des juvéniles des autres espèces des strates supérieures. D'autres localités, où l'agriculture a perduré jusqu'à une période plus récente présentent une strate herbacée dominée par la Fataque *Urochloa maxima*. D'autres enfin, présentent une strate herbacée dominée par une graminée indigène, *Stenotaphrum micranthum* (ex-*Stenotaphrum subulatum*).

Diagnostic écologique

Synécologie :

Ce groupement arbustif mégatherme mésophile se développe principalement, au sein de la dition, sur des sols bruns, au-dessus de 300 m d'altitude, et jusqu'à 1000 m d'altitude

moyenne, ce qui correspond à une pluviométrie supérieure à celle dont se satisfont les fourrés de *Leucaena leucocephala*. Lorsque la pluviométrie devient trop forte et l'ensoleillement insuffisant, ce groupement cède la place aux forêts galeries à *Syzygium jambos*, en particulier dans les ravines encaissées de la partie haute de la dition.

Syndynamique :

J. de Cordemoy indiquait en 1895 que l'espèce, qui avait été introduite à La Réunion en 1843, était cultivée et déjà naturalisée en diverses localités, notamment à Saint-Pierre, où elle était très commune. Il est apparu effectivement que les fourrés à *Schinus terebinthifolia* observés sur les pentes externes de l'ouest de l'île correspondent à des zones anciennement défrichées, grossièrement épierrées puis cultivées (arboriculture fruitière), comme l'attestent les différents fruitiers recensés dans ces zones, puis abandonnées. Seules perdurent les espèces les plus résistantes, dont fait partie *Schinus terebinthifolia* et, dans une moindre mesure, *Litsea glutinosa* qui avait été introduite d'Asie quelques années plus tôt en 1825.

La présence, au sein de ce groupement secondaire exotique, d'individus d'espèces indigènes mégatherme semi-xérophile tels qu'*Olea europaea subsp. cuspidata*, *Phyllanthus casticum*, *Abrus precatorius subsp. africanus*, *Doratoxylon apetalum*, *Dracaena reflexa*, etc..., indique que ces fourrés ont probablement supplanté, après défrichement, les fourrés indigènes à *Olea europaea subsp. cuspidata*, principalement.

Synchorologie :

Originaire d'Argentine, du Paraguay et du Brésil, *Schinus terebinthifolia* s'est largement naturalisé dans les régions tropicales et subtropicales humides. Le groupement est observé en particulier en Australie, en Polynésie, Nouvelle-Zélande, mais aussi à Cuba, en Floride, etc...

À La Réunion, le groupement est omniprésent, au sein de la dition, dans une plage pluviométrique de l'ordre de 500 – 2000 mm/an, ce qui correspond approximativement à une plage altitudinale de 300 à 1200 m d'altitude, bien abaissée au sud de la dition, puisque ce groupement se retrouve sur le littoral à Saint-Joseph.

Diagnostic flore

Espèce caractéristique du groupement : *Schinus terebinthifolia*, *Litsea glutinosa*.

Espèce caractéristique de variation : Pas de variation du groupement observé

Flore compagne : *Phymatosorus scolopendria*, *Furcraea foetida*, *Urochloa maxima*, *Stenotaphrum micranthum*, *Leucaena leucocephala*, *Syzygium jambos*, *Eugenia uniflora*, *Flacourtia indica*, *Mangifera indica*, qu'*Olea europaea subsp. cuspidata*, *Phyllanthus casticum*, *Abrus precatorius subsp. africanus*, *Doratoxylon apetalum*, *Dracaena reflexa*...

Variations du groupement : Pas de variation du groupement observé

Valeur patrimoniale et menaces

L'espèce *Schinus terebinthifolia* figure sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde (Lowe & al, 2000). La valeur patrimoniale de ce groupement ne tient donc que de la présence relictuelle des espèces indigènes du cortège floristique.

En revanche, le groupement semble s'être substitué aux fourrés à *Olea europaea* subsp. *cuspidata* des pentes externes de l'Ouest de La Réunion, et constitue une menace pour les groupements indigènes proximaux, en particulier les fourrés à Mahot tantan *Dombeya acutangula* et Bois de buis *Fernelia buxifolia* des champs de blocs, dont il vient modifier la succession.

Les baies de *Schinus terebinthifolia* sont récoltées en tant que condiment, et le miel de baies-roses est produit à La Réunion.

Discussion syntaxonomique

Bien que les fourrés de *Schinus terebinthifolia* soient bien connus de par le monde, il semble qu'ils n'aient jamais été décrits conformément au Code de Nomenclature.

À La Réunion, la valeur numérique et de terrain du groupement tend à la porter au rang d'association :

Association : ***Litseo glutinosae - Schinetum terebinthifoliae*** ass. nov. hoc loco